

Ramatuelle, 30 octobre 2018

## Pollution au fioul : le nettoyage au Cap Taillat s'annonce complexe

© Raymond Viala – CEN PACA



Les roches du Cap Taillat (Ramatuelle) souillées par la pollution au fioul, octobre 2018

Dix jours après le début de la pollution aux hydrocarbures constatée sur la côte varoise, la dépollution a débuté sur le Cap Taillat, à Ramatuelle. Initiée le 26 octobre 2018 par la société Le Floch dépollution, l'intervention dans cette crique rocheuse emblématique, s'avère particulièrement complexe. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, gestionnaire du Cap Taillat (propriété du Conservatoire du littoral), se mobilise depuis le début de la catastrophe en accompagnant les diverses parties prenantes et reste vigilant sur le déroulé de cette dépollution.

La société Le Floch dépollution a démarré son intervention au Cap Taillat par un ramassage manuel de galettes et de boulettes d'hydrocarbures qui se sont échouées sur la plage des Douanes. Seuls les professionnels de la société se chargent du nettoyage. L'accès au Cap Taillat, comme l'ensemble des rivages impactés, reste interdit au public. Pour éviter que le processus de dépollution n'altère davantage le site, l'évacuation des déchets d'hydrocarbures par la mer a été préconisée lors d'une rencontre, le 25 octobre, entre le Conservatoire du littoral, le CEN PACA, et la société Le Floch. Plusieurs facteurs rendent la dépollution dans ces criques plus complexe que sur les plages : l'hydrocarbure sur les rochers, l'accès difficile à certaines zones et le phénomène de « mille-feuilles ». Il s'agit d'une alternance de plusieurs couches de fioul recouvertes par du sable et mélangées à des herbes de Posidonie en surface. En juillet 2017, le Cap Taillat avait été ravagé par un incendie qui a impacté de manière durable la biodiversité du site et son paysage. La pollution au fioul, survenue cet automne, est donc un nouveau coup dur pour cet espace naturel d'exception.

### Le Cap Taillat, un espace naturel unique en France

Situé sur la Presqu'île de Saint-Tropez, le Cap Taillat est un site classé et inscrit, NATURA 2000, zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) et fait partie de l'aire optimale d'adhésion du Parc national de Port-Cros. Il représente incontestablement l'une des plus belles parties du littoral varois. Cet ensemble de côtes rocheuses et sablonneuses, ainsi que leurs maquis situés à l'arrière de la frange littorale, constituent des espaces naturels préservés de l'urbanisation par le Conservatoire du littoral et restaurés par les équipes de gestionnaires. Deux salariés du CEN PACA travaillent sur le Cap Taillat à Ramatuelle.

Chaque année, ce sont plus de 350 000 visiteurs qui se rendent sur ces poumons verts. Ils empruntent, entre autres, le célèbre chemin des Douaniers sur le Cap Taillat à partir de la Pointe du Canadel (Ramatuelle).

### Quelques mots sur...

**Le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA)** est une association loi 1901 agréée pour la protection de la nature dans un cadre régional. Sa mission est de préserver le patrimoine naturel de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur par la connaissance, la protection, la gestion, l'information et la sensibilisation, et l'accompagnement des politiques publiques. Avec une cinquantaine de salariés, l'aide de bénévoles et le soutien de 750 adhérents, le CEN PACA assure la conservation de près de 53 000 ha répartis sur 105 sites et organise plus de 60 sorties nature par an à l'intention du public. Le CEN PACA est présent dans toute la Région Sud : **Siège social** (Aix-en-Provence), **Pôle Biodiversité régionale** (Sisteron), **Pôle Alpes-Maritimes** (Antibes), **Pôle Alpes du Sud** (Sisteron), **Pôle Bouches-du-Rhône** (Saint-Martin-de-Crau), **Pôle Var** (Le Luc-en-Provence), **Pôle Vaucluse** (Carpentras). Plus d'infos : [www.cen-paca.org](http://www.cen-paca.org)

### Contacts presse

#### Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur

Irène Nzakou, chargée de communication – 04 42 26 74 31 – 07 72 29 79 19 – [irene.nzakou@cen-paca.org](mailto:irene.nzakou@cen-paca.org)



Pollution au fioul sur le Cap Taillat,  
octobre 2018 © Raymond Viala et  
André Martinez – CEN PACA